



MON ŒIL!...

Édition du 6 mars 2017

Abonnez-vous, c'est gratuit: [cliquez ici!](#)

La chronique du coordonnateur de la Coalition solidarité santé

www.cssante.com www.facebook.com/CoalitionSolidariteSante <https://twitter.com/cssante>

LES RIGORISTES BUDGÉTAIRES

(En réaction à l'éditorial d'Ariane Krol dans LaPresse+: « [L'insoutenable lourdeur des prix](#) », sur les médicaments d'ordonnance.)

Bonjour madame Krol,

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt votre éditorial du 1^{er} mars dernier à propos du prix des médicaments.

Par la présente, nous désirons vous aviser que nous menons depuis plus d'un an une campagne pour rendre entièrement public notre régime hybride privé-public d'assurance médicaments. « [Le remède aux coupures, ça existe!](#) » a déjà recueilli plus de 6 400 lettres d'appui envoyées aux députés par leurs commettants.

Récemment, nous écrivions dans une lettre prébudgétaire:

« Alors que ce gouvernement se targue depuis son élection de contrôler les dépenses de façon responsable et qu'il coupe dans les services à la population en prétextant une saine gestion des finances publiques, des économies de 1 à 3 milliards de dollars par année pour le Trésor public pourraient être réalisées en rendant 100% public notre régime d'assurance médicaments actuel privé-public.

Qui plus est, ces économies se feraient dans des dépenses abusives en médicaments qui ne profitent qu'aux compagnies pharmaceutiques et aux assureurs privés. De telles économies pour nos finances publiques permettraient de maintenir, voire même d'améliorer nos services publics, nos écoles, notre système de santé, sans que cela ne nous coûte plus cher.

Même les entreprises privées en profiteraient. Voici ce que déclarait la [Chambre de Commerce de Colombie-Britannique](#) à la fin mai 2016: (extrait- notre traduction)

*« En 1997, le Québec a exigé que tous les employés admissibles soient inscrits à un régime privé d'assurance médicaments. Plutôt que d'accroître l'efficacité, cette politique a fragmenté davantage le système et généré les coûts par habitant les plus élevés au Canada. Pendant les 22 années précédant l'assurance privée obligatoire au Québec, les dépenses par habitant en médicaments d'ordonnance étaient à peu près égales au Québec et dans le reste du Canada. Au cours des 19 années qui ont suivi leur changement de politique, les coûts au Québec ont dépassé largement le reste du Canada. Les employeurs et les ménages privés au Québec dépensent maintenant 200 \$ par habitant de plus pour les produits pharmaceutiques que les employeurs et les ménages dans le reste du Canada. **En Colombie-Britannique, un régime de type québécois coûterait 920 millions de dollars de plus chaque année aux employeurs et aux ménages si les coûts augmentaient ici comme au Québec. [...] Il y a une meilleure option: un régime public universel et complet en matière de médicaments, cohérent tout au long de l'année. [...] LA CHAMBRE RECOMMANDE [...] d'éviter que soient déchargés sur les entreprises les coûts de la couverture pharmaceutique par le biais de régimes d'assurance privés selon le modèle québécois.** »*

Alors, qu'attend le gouvernement pour agir? »

Dans les derniers jours, nous avons informé les personnes appuyant notre campagne des résultats suivants :

« **Des résultats statistiques :**

o **6330 lettres d'appui** (en date du 14 février) ont été envoyées aux députés selon les comtés des signataires, avec copies conformes à Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, Carlos Leitão, ministre des Finances, au Président du Conseil du Trésor et à la Commission de révision permanente des programmes;

o **8202 personnes ont aussi signé** une pétition à cet effet;

o **412 appuis** ont été recueillis en provenance d'organisations communautaires et syndicales, nationales et régionales, et d'experts ou personnalités influentes.

· **Des démarches avec des résultats...**

o Le 31 mars 2016, nous avons rencontré la porte-parole de l'opposition officielle, madame Diane Lamarre, députée du Parti Québécois, à son bureau de comté; nous avons obtenu de rencontrer le comité santé du Parti Québécois;

o Le 7 juin suivant, nous avons rencontré le comité santé du Parti Québécois à l'Assemblée nationale (dont était membre Jean-François Lisée avant son élection comme chef du PQ); nous leur avons présenté la campagne et leur avons remis un volumineux dossier comprenant des données et arguments appuyant notre revendication;

o Lors du Conseil national du PQ des 14-15 janvier 2017, Jean-François Lisée a promis d'évaluer la pertinence de mettre sur pied Pharma Québec, une société d'État responsable de l'approvisionnement en produits pharmaceutiques (proposition défendue par Québec Solidaire depuis plusieurs années).

· **Une conjoncture qui évolue vers des résultats...**

Ailleurs au Canada...

o Fin mai 2016, la Chambre de commerce de Colombie-Britannique a adopté une résolution en faveur d'un régime d'assurance médicaments entièrement public au Canada, précisant qu'il fallait éviter le modèle québécois.

o Fin mai 2016, le congrès du Parti libéral du Canada réuni à Winnipeg a adopté une résolution appuyant « officiellement un programme national et universel d'assurance médicaments comme priorité politique ».

Et ici...

Au moment où le ministre Barrette se plaint que le sous-financement fédéral de la santé risque de mettre à mal des pans de notre système public de soins de santé et de services sociaux, lui et son gouvernement refusent pourtant toujours d'économiser de 1 à 3 milliards de dollars par année de nos impôts, qu'ils préfèrent laisser directement dans les poches des pharmaceutiques et des assureurs privés, plutôt que d'utiliser ces fonds pour financer adéquatement nos services publics.

[...] Nous allons organiser dans plusieurs régions du Québec des événements publics permettant d'informer plus largement encore, de faire grandir l'appui à notre campagne et de forcer nos députés à se positionner en faveur de notre revendication. »

Ici aussi, au Québec, la question d'un régime entièrement public d'assurance médicaments se pose comme un enjeu important au niveau sanitaire.

Nous pourrions ajouter au passage que le gouvernement Couillard ne nous convaincra jamais d'utiliser le mot « rigueur » pour qualifier ses trois dernières années d'austérité budgétaire : il aurait pu agir seul et tôt sur cette question, mais il n'a rien fait. Il aurait pu économiser au Trésor public de 1 à 3 milliards \$ par année, à terme, en rendant notre régime 100% public, mais il a préféré économiser en réduisant l'accès de la population à des services publics en Santé, en Éducation et en d'autres domaines, la forçant à recourir au privé ou à s'en passer. Ces *rigoristes budgétaires* de pacotille démontrent bien au service de qui ils sont : les pharmaceutiques, les assureurs, et le monde des *vraies affaires*!

C'est pourquoi notre campagne va se poursuivre : agir sur cette question, c'est agir au bénéfice de toute la population, au bénéfice des finances publiques et même des entreprises et de leur personnel dont les coûts en assurances collectives privées ne cessent d'augmenter.

Nous espérons, madame Krol, que vous continuerez de suivre étroitement cette question, et que vous interviendrez à nouveau à ce sujet.

Parce que le remède aux coupures, ça existe! Et on l'a!

Au plaisir, madame Krol.

Jacques Benoit.